

Le Front

Hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de MONCTON en ACADIE

le lundi 7 février 1983

Vol. 19 no. 17

Invitation à une manifestation

Invitation à une manifestation organisée par les SERVICES JURIDIQUES COMMUNAUTAIRES 421, avenue Acadie, Dieppe; (506) 858-4586.

Où? Devant les bureaux de BENEFICIAL TAX REFUND CENTRE, 810, rue Main, Moncton, N.-B.

Quand? - le jeudi 10 février 1983 à 13h00

- Il y aura une rencontre préalable devant l'École de droit, C.U.M., à 12h30.

Pourquoi?

D'après les recherches faites aux SERVICES JURIDIQUES COMMUNAUTAIRES sur les services offerts par BENEFICIAL TAX REFUND CENTRE, nous avons conclu qu'il s'agit d'un service douteux et déraisonnable. Cette compagnie offre un service par lequel elle s'engage à acheter les droits au remboursement en matière d'impôt: la



compagnie achètera les droits à votre "retour" d'impôt pour 85% de sa valeur.

EXEMPLE:

1. La valeur de votre

"retour" (d'après vos T-4 etc) est de 500\$.

2. BENEFICIAL offre d'acheter les droits à votre "retour" pour 85% de sa valeur (85 x 500\$ = 425\$).

3. Vous recevez 425\$ et dans les 2-3 mois par la suite,

BENEFICIAL va recevoir 500\$.

4. Sur une base de deux mois, vous avez payé un taux d'intérêt de 15%/2 mois. Sur une base d'intérêt annuel, vous avez payé un taux de 90%!!!

5. Si votre retour prend 3 mois, 15%/3 mois = 4 x 15%/3 mois = 60%.

6. Si votre retour prend 1 mois, 15%/1 mois = 12 x 15%/1 mois = 100%

Nous déplorons cette pratique déloyale et afin de sensibiliser le grand public à cette situation, nous vous demandons de nous appuyer dans nos démarches.

Si vous avez des questions sur les démarches à prendre ou si vous avez besoin de tout autre renseignement, veuillez communiquer avec:

Les Services Juridiques Communautaires
421, avenue Acadie
Dieppe, (N.B.)
EIA 114

CKUM-MF

Attention, Attention, Attention

Nous sommes à la recherche d'un(e) étudiant(e) pour combler le poste vacant de Directeur de l'Unité Mobile. Let(a) candidate(e) doit avoir les qualifications requises: i.e. - Bonne connaissance de l'électricité - Bonne connaissance de la technique - Expérience dans le domaine

Pour ceux (celles) qui seraient intéressés(es), veuillez nous faire parvenir vos candidatures à l'adresse suivante:

a s Raymond Quirion 11
159, Avenue Massey
Moncton, N.-B.
EIA 3E9

Raymond Quirion 11
Directeur général, CKUM-MF

L'Assemblée Générale

Ordre du Jour de l'assemblée générale du 9 février à 12h30 au 163 Nursing.

Ouverture de l'Assemblée

Élection du (de la) président(e) d'assemblée

Élection de (de la) secrétaire d'assemblée

Adoption de l'ordre du jour

Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 30 novembre 1982

1. C.E.S.P.M.
 2. Centre Social
 3. Comité de soutien aux expulsés
 4. Amendements à la constitution
 5. Autres
 6. Levée
- Pierre Landry,
Président

Sommaire

EDITORIAL.....	2
OPINION DU LECTEUR.....	5
ECHOS DES FACULTÉS.....	5
POLITIQUE ÉTUDIANTE.....	7-8
CULTURE ET ARTS.....	7-8
en ACADIE.....	7-8
ENVIRE AUTRES.....	10-11
SPORTS ET LOISIRS.....	10-11
Au KACHO.....	12

Réunion régulière

Réunion régulière du C.A. de la F.E.U.M., le mercredi 9 février à 19h00 au 106 Arts.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 26 janvier.
3. Droit des femmes sur le campus.
4. C.P.E.
5. Contract de la contrôleuse.
6. Augmentation salariale de la secrétaire.
7. Kachô (période estivale).
8. Rapport du Contrôle interne.
9. Autres.
10. Levée.

Pierre Landry,
Président

EDITORIAL

À qui appartient

la F.E.U.M.?

voir à la page 2

Réunion Spéciale

La réunion spéciale du conseil d'administration de la F.E.U.M. prévue pour le mercredi 2 février à 18h00 au local 106 de l'édifice des Arts.

À l'ordre du jour: Centre social

Pierre Landry
Président

Amendements à la constitution de la Fédération des étudiant(e)s de l'Université de Moncton

Art 15) Pouvoirs du conseil d'administration, ajouter paragraphe " M) Nommer le contrôleur"

Art 30 Composition du secrétariat:
Supprimer le paragraphe (a) directeur de la photocomposeuse...

Supprimer le paragraphe " (c) Trésorier"

Article 31 à supprimer

Article 33 à supprimer

Article 34 ajouter article:
h) inscrit les transactions financières dans les livres comptable de la FEUM ainsi que de leur mise à jour.

Changer toutes les mentions au trésorier par le contrôleur

ÉDITORIAL

À qui appartient la F.E.U.M.?

Il serait difficile de nous attendre à une réponse commune à cette question, c'est-à-dire une réponse unanime. Non pas parce qu'elle ne se conforme pas à une règle mathématique. Mais simplement parce que certains d'entre nous véhiculent l'idée selon laquelle la F.E.U.M. serait une boîte de copains et d'amis.

Cette terrifiante et inquiétante perception de la F.E.U.M., nous l'avons évoquée plusieurs fois, est une fausse perception qui ne relève que de la pure imagination d'un certain nombre d'individus.

En effet, durant plus ou moins cinq mois, nous avons tenté (à travers nos écrits) de prouver à toute la masse étudiante que la F.E.U.M. appartenait, appartient encore et appartiendra à tous (tes) les étudiant(e)s indistinctement. Que constatons-nous? Combles sur combles, la masse étudiante semble encore réticente à sa F.E.U.M.! Et cette attitude nous laisse un peu perplexe si tant est que la F.E.U.M. sans étudiant(e)s est

vouée à disparaître. En fait, les impacts et répercussions d'une telle attitude sont difficilement quantifiables.

Présentement, il y a quatre postes vacants à l'exécutif de la F.E.U.M. et n'oublions pas, chers (chères) étudiant(e)s que nous sommes ainsi placés en face de nos responsabilités historiques dont la teneur déterminera entre les mains de quels candidats nous confierons la solution de nos multiples et différents problèmes. Aux candidats en lice, sur quoi reposent les buts et fonctions d'un(e) représentant(e) des étudiant(e)s. Traditionnellement, l'étudiant(e) mandaté(e) par la population étudiante devra avant tout veiller au bien-être de cette même population, assurer et maintenir une bonne communication entre les étudiant(e)s ainsi que l'organisme représenté.

En effet, il est indispensable que ceux et celles qui veulent se faire le porte-parole des étudiant(e)s assument bien leurs

responsabilités. Ce qui est regrettable, c'est qu'il y en a qui se font élire sans trop savoir ce qu'implique leur responsabilité.

De ce qui précède, il est clair et net que la F.E.U.M. n'est peut-être l'affaire d'une clique. L'implication de tout le monde s'impose! Nous convions donc tous (tes) les étudiant(e)s d'exercer consciemment leur droit inaliénable de vote et à ceux et celles qui veulent aller à l'assaut de ces postes, nous les encourageons sincèrement. À ce qui concerne le Front, nous nous mettons à votre entière disposition pour vous aider à votre faire connaître et à véhiculer vos messages.

Quant à l'assemblée générale du 9 février, nous lançons encore une fois l'invitation à toute la communauté étudiante. La participation massive et active de tout le monde s'impose.

Sambu Longhomo

OPINION DU LECTEUR

Lettre ouverte aux Services de Sécurité

Étant étudiant à plein temps à l'U. de M. et de la faculté des Arts, je désire exprimer mon vif mécontentement en ce qui concerne l'injustice envers nous, étudiants(e)s de la faculté des Arts.

L'injustice est que cette faculté est la seule sur le campus que les "Blacks" refusent de dévoiler les portes principales durant les fins de semaine. La seule porte qui est ouverte est celle du stationnement qui est une porte auxiliaire. Les étudiants doivent toujours

faire le tour de la faculté pour pouvoir y entrer. Peut-être direz-vous que ce n'est pas un grand détour mais le fait est que c'est frustrant de toujours faire ce damné détour, surtout dans les mauvaises températures. Alors M. St. Thomas, si c'est un oubli de votre part c'est excusable, mais ce geste est voulu c'est une discrimination envers nous, donc une injustice.

Jean Bernard
Dept. Hist. Faculté des Arts

Aux Voleurs!!!

Vous reconnaîtrez-vous? Vous avez plusieurs victimes dernières. On dirait que ces victimes se multiplient.

J'ai été une de ces victimes le soir du 31 janvier. On m'a prît une serviette au Ceps lorsque j'étais dans la piscine. Ça peut paraître minime mais le \$5 que je devais rembourser aurait pu m'acheter soit des cahiers, soit un petit manuel de cours, soit un repas, etc.

On vole des livres, de la vaisselle de la cafétéria, de l'équipement et du linge du Ceps et bien d'autres choses.

Est-ce qu'on vit dans une atmosphère agréable

lorsqu'il faut se méfier de tout le monde? Devrait-on se plaindre lorsque les frais de scolarité, cafétéria et logement augmentent ou lorsque certains services sont coupés parce qu'il n'y a pas assez d'argent? Il ne faut quand même pas oublier que le coût de la vie augmente. Alors le coût de remplacement augmente aussi. Avez-vous déjà pensé que vous payez pour ces vols vous aussi? Vous n'êtes pas gagnants, bandes d'imbéciles. Vous n'avez pas de respect pour vous-même ou pour les autres.

Les étudiants innocents

Assemblée Générale Annuelle

"Les Média Académiques Universitaires Inc."

Ordre du Jour

Compagnie de Gestion de la
Radio CKUM-MF

Le 8 Février 1983
À 19h00

À la Chapelle de l'Édifice Taillon

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Vérification du Quorum
3. Élection du (de la) secrétaire d'assemblée
4. Acceptation des non-membres
5. Élection du (de la) président(e) de la compagnie
 - a) Explication des procédures d'élection
 - b) présentation des candidat(e)s
 - c) vote
6. Vérification Annuelle
 - a) présentation et ratification du rapport du vérificateur pour l'année financière 1982
 - b) Élection du vérificateur pour l'année financière 1983
7. Amendements permanents des règlements généraux
8. Votia
9. Fermeture de l'Assemblée

Venez-y en grand nombre!

Réal Coslinder
Président d'Élection
Les Média Académiques Universitaires Inc.

ÉVÉNEMENTS FACULTÉS

L'École de nutrition et d'études familiales

L'École de nutrition et d'études familiales présente, dans le cadre de son 15^e anniversaire de fondation, un atelier intitulé "Les fibres textiles au service de l'art" donné par Mme Michèle Héon, artiste de réputation internationale, à la pièce 064 de la Faculté des sciences infirmières les vendredis et samedi 18 et 19 février de 19h à 21h et de 9h à 15h30 respectivement.

L'atelier de Mme Héon vise à familiariser les participants à la technique du feutrage des fibres textiles. Dans un premier temps elle présentera un exposé accompagné d'une présentation de diapositives. Par la suite, les participants pourront appliquer cette technique en réalisant un ou des projets artistiques.

Mme Héon est présente chargée de cours au Centre des arts visuels et à l'Université Concordia. Répétitrice de plusieurs boursiers out de la Commission des arts du Canada en 1982, Mme Héon a aussi effectué plusieurs stages, soit à l'École des arts plastiques à Poznan en Pologne, puis à plusieurs reprises au Centre

d'art de Banff en Alberta et au Fibersworks de Berkeley, en Californie.

Le nombre d'inscriptions étant limité, il faut s'inscrire le plus tôt possible en communiquant avec le secrétaire de l'École de nutrition et d'études familiales au numéro 858-4285. D'autres renseignements pourront aussi vous être donnés.

Les frais d'inscription sont de 10\$ sauf pour les étudiants inscrits à temps plein au Centre universitaire de Moncton pour qui l'entrée est gratuite.

Pour plus de renseignements, communiquer avec Georgette Durant au 858-4285.

La réunion régulière du Conseil d'administration du C.P.D.C. s'est tenue à Bathurst les 22 et 23 janvier dernier. Le Conseil de promotion et de diffusion de la culture agit à titre d'organisation centrale des 14 sociétés culturelles acadiennes et françaises dans la province du N.-B. Sous la présidence de M. Jean Cormier, les membres ont étudié plusieurs dossiers majeurs, entre autre,

l'adhésion d'un nouveau regroupement culturel au sein du C.P.D.C. En effet, la Société Culturelle Restigouche-Ouest, représentant différents modules artistiques de St-Quentin à St-Jean-Baptiste est maintenant membre à part entière de l'organisation. Cette qualification de société culturelle dans la province était représentée par Jean-Paul Savoie.

Le projet de disque du Gala Interprovincial de la chanson de Caraquet a reçu un appui moral et financier du C.P.D.C. Si tout va bien dans les autres démarches du Festival Acadien, ce 33-tours pourra être produit l'été prochain. Également, plusieurs autres projets ont été étudiés par le Conseil d'administration.

Les préparatifs vont bon train pour la présentation du prochain Centre-Acadie à Bathurst au printemps '83 et de la Fête des Métiers d'art, à Moncton les 6, 7 et 8 mai 1983. Les détails concernant ces deux activités circuleront sous peu.

Les groupes acadiens

Rocambo du N.-B. et l'équipe de la Nouvelle-Écosse participent à des ateliers de perfectionnement présentés par le C.P.D.C. le secteur culturel de la F.A.N.E. et la F.C.C.F. et ceci au mois d'avril prochain.

Les membres du Conseil d'administration du C.P.D.C. ont l'intention d'entreprendre certaines démarches auprès du Secrétaire d'État du Canada afin d'accélérer l'arrivée des fonds nécessaires au fonctionnement des organismes au N.-B. Chaque année, la plupart de ces organisations, financées par des subventions du gouvernement doivent avoir recours à des emprunts en attendant l'arrivée de ces argent. Plusieurs estiment que cette situation est devenue inacceptable et qu'il doit y avoir une solution à ce problème.

La réunion annuelle du C.P.D.C. se tiendra à Shippagan, la fin de semaine du 21 mai et le prochain conseil d'administration les 19 et 20 mars à St-Jean.

Marc Chouinard
Agent d'information

La semaine d'histoire

Dans le cadre de la Semaine d'histoire du 14 au 18 février, le Département d'histoire-géographie présentera une série de films portant sur la propagande et la diabolique à 12 heures à la pièce 214 de la Faculté des arts du lundi au jeudi inclusivement. C'est à partir de films et de conférences qu'on tentera de définir la différence entre la propagande et la diabolique.

M. Léon Thériault, spécialiste en histoire des Maritimes et du 10^e siècle et auteur de "La question du pouvoir en Acadie" analysera le film de Kent Martin, "Des ports déserts, des rêves enfus" (Empty Harbours, Empty Dreams)" le mardi midi après la projection du film. (Voir programme).

De plus, Mme Régina

Avis aux Sciences Infirmières

Le Bureau de scrutin pour les élections de la F.E.U.M. sera tenu le lundi 14 février 1983 de 8h30 à 16h30 afin de permettre aux étudiant(e)s ayant des classes le jeudi 17 février de se prévaloir de leur droit de vote.

Marc Thériault
président d'élection

Le club de comptabilité

Le club de comptabilité de la Faculté d'administration offre gratuitement ses services dans le domaine de la comptabilité. Ces étudiants dynamiques sont qualifiés et prêts à aider toute organisation avec la tenue de livres et les états financiers. Si vous avez un projet à nous offrir, ou vous voulez de plus amples renseignements, veuillez contacter Annette Poirier ou Marcel Viennau au numéro suivant: 858-9105.

Toute organisation, qu'elle soit à but lucratif ou non sur le campus ou hors-campus, est bienvenue!

Annette Poirier
Club de Comptabilité
Faculté d'administration

Avis à la Faculté des Sciences de l'Éducation

Afin de permettre à tous de voter lors des prochaines élections de la Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton, nous désirons informer les étudiant(e)s de 2^e et 3^e années qu'ils recevront un bulletin de vote par le poste.

Ce bulletin vous parviendra à l'école où vous faites vos stages. Nous vous prions de bien vouloir nous le retourner dans les plus brefs délais. Tout bulletin reçu après 16h30 le jeudi 17 février sera déclaré non-valide.

Marc Thériault
président d'élection

LE MASCARTIN HOUSE
PIZZA
226 MOUNTAIN RD.
MONCTON N.B.
855-5000
LIVRAISON SUR LE CAMPUS
\$ 2.00, ÉTUDIANTS
BINGO

Les étudiants du Département de traduction du Centre universitaire de Moncton organisent un bingo qui peut regrouper jusqu'à 300 personnes à la "grande cafétéria" (Le Mascaret) de l'Édifice Tailion le samedi 12 février à partir de 13h30 jusqu'à 16h00. Cette activité a pour but d'amasser des fonds pour un voyage à New York afin de visiter l'Organisation des Nations Unies.

Aucun prix en dessous de 40\$. Quelques-uns des prix: un combiné electro-ménager, un radio "walkman", un bracelet en or (10K), un télé-portable avec radio, etc.

Le prix à l'entrée sera de 3\$. Les billets seront disponibles à la porte et à l'avance aux deux Librairie Académique.

Un après-midi qui s'annonce des plus agréables et possiblement très rentable.

Pour plus de renseignements, communiquer avec Elaine Doucet au numéro 854-8424.

Elaine Doucet
étudiante en traduction
Centre universitaire de Moncton
Université de Moncton
Moncton N.-B.

AVIS IMPORTANT Prêts et Bourses du N.-B.

Le Service de l'aide aux étudiants de Fredericton nous informe qu'un grand nombre d'étudiants du Centre universitaire de Moncton n'ont pas soumis la formule de révision des revenus et d'appel. Ce formulaire est un document qui accompagne le certificat de prêt. **TOUS LES ÉTUDIANTS DOIVENT ABSOLUMENT REMPLIR CE FORMULAIRE.** Il est fort possible que le retard de la réception de votre bourse s'explique par le fait que la formule de révision des revenus et d'appel est encore en votre possession. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser au Service d'aide financière situé à la pièce 410 de l'édifice Tailion. Téléphone: 858-4161

POLITIQUE ÉTUDIANTE

Ouverture des postes à l'exécutif de la F.E.U.M.

Postes ouverts:

- Président(e)
- Directeur(trice) aux affaires internes
- Directeur(trice) aux affaires externes
- Directeur(trice) des finances

Mise en candidature:

Les mises en candidature se feront pendant la période allant du 26 janvier 1983 au 9 février 1983 à 16h00. Elles doivent parvenir à la F.E.U.M. au plus tard le 9 février à 16h00 et être accompagnées de cinq (5) signatures d'étudiant(e)s à temps plein. Journées de "cabale":

Du 10 février 1983 au 16 février 1983 à 24h00 (minuit)

Journée d'élection:

L'élection se tiendra le jeudi 17 février 1983 de 8h30 à 16h30 dans chaque faculté ou école.

Eligibilité:

Règlements généraux, Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton Inc.

Art. 21: Eligibilité aux postes de dirigeants

Peut se présenter au poste de président(e), de directeur(trice) aux affaires internes, de directeur(trice) aux affaires externes, de directeur(trice) des finances de la Fédération quiconque répond aux deux conditions suivantes:

- a) être membre de la Fédération;
- b) n'occuper, pendant le mandat recherché, aucun poste de directeur au sein de la Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton Inc. ou de l'une de ses compagnies ou organismes affiliés, ou des conseils étudiants incorporés ou non-incorporés des facultés ou écoles, ou de toute autre association du Centre universitaire de Moncton.

Mandat:

Début le 1 mars 1983 et se termine le 29 février 1984.

Fonctions, pouvoirs et devoirs:

1. Du président(e):

Art. 24: Pouvoirs et devoirs du président

Le président:

- a) administre et dirige les affaires courantes et les activités de la Fédération;
- b) est dirigeant en chef de la Fédération;
- c) répond au conseil d'administration de la marche des comités, commissions ou organismes de la Fédération;
- d) est le porte-parole officiel des politiques générales préconisées par la Fédération;
- e) est membre ex officio (donc avec droit de vote) des comités ou commissions ad hoc formés par le conseil d'administration;

f) préside les réunions du comité exécutif;

g) est le représentant officiel de la Fédération auprès des corps publics ou privés;

h) doit voir à ce que les tâches confiées par le conseil d'administration aux membres du conseil ou aux membres réguliers de la Fédération soient exécutées conformément au désir du conseil d'administration et, si elles ne le sont pas, doit en informer le conseil d'administration;

i) signe, conjointement avec le directeur des finances, tous les effets de commerce ainsi que les contrats et autres documents officiels de la Fédération;

j) voit à l'exécution des tâches qui lui sont confiées par le conseil d'administration;

k) prépare l'ordre du jour des assemblées générales, des réunions du conseil d'administration et des réunions du comité exécutif;

l) siège au Conseil des Gouverneurs de l'Université de Moncton en tant que représentant des étudiants du Centre universitaire de Moncton;

m) possède tous les autres pouvoirs et autorités et remplit tous les autres devoirs que peut lui assigner le conseil d'administration.

2. Du directeur(trice) aux affaires internes:

Art. 25: Pouvoirs et devoirs du directeur(trice) aux affaires internes

Le directeur aux affaires internes:

a) a la responsabilité de la diffusion des politiques et des activités de la Fédération chez les membres;

b) siège au Sénat Académique de l'Université de Moncton en tant que représentant des étudiants du Centre universitaire de Moncton;

c) a la responsabilité des relations entre la Fédération et les associations étudiantes;

d) a la responsabilité des relations entre l'Université et la Fédération;

e) a la responsabilité devant le conseil d'administration de la F.E.U.M. des activités académiques relevant de la Fédération;

f) doit veiller à l'efficacité des communications et de la publication de l'information chez les étudiants;

g) a droit de s'informer du fonctionnement de toute commission ou comité de la Fédération relatif au secteur académique;

h) se rapporte directement au président et est responsable de ses activités auprès du conseil d'administration et doit l'informer de ses activités.

3) Du directeur(trice) aux affaires externes:

Art. 26: Pouvoirs et devoirs du directeur aux affaires externes:

Le directeur aux affaires externes:

a) est délégué officiel de l'association

après des associations ou organismes extérieurs auxquels la Fédération décide de participer;

b) s'occupe des dossiers externes;

c) s'occupe de la communication avec les corps publics et privés externes;

d) se rapporte directement au président et est responsable de ses activités auprès du conseil d'administration et doit l'informer de ses activités.

4) Du directeur(trice) des finances:

Art. 27: Pouvoirs et devoirs du directeur des finances

Le directeur des finances:

a) est tenu responsable de la planification financière de la Fédération pour la durée de son mandat;

b) analyse et justifie les budgets des différents comités et (ou) organismes avec le directeur de ces comités ou organismes et du contrôleur des finances;

c) prépare le budget annuel de la Fédération selon son analyse des budgets des comités ou organismes. Ceci est fait conjointement avec le contrôleur des finances;

d) prépare avec le trésorier un budget d'opération détaillé et annexé de l'année financière en cours; fait une présentation de ce budget au conseil d'administration à la première réunion régulière de la F.E.U.M. au mois de septembre; une fois approuvé par le conseil d'administration, ce budget doit être présenté aux divers organismes d'information sur le campus (i.e. Front, KUM-MF, autres);

e) assure une présentation d'un état financier de la Fédération ainsi que de ses comités une fois par semestre (état de revenus et dépenses) au conseil d'administration;

f) signe conjointement avec le président tous les effets de commerce ainsi que les contrats et autres documents officiels de la Fédération;

g) autorise toute dépense effectuée par les comités et organismes administrés par la Fédération;

h) à la fin de son mandat, le directeur des finances doit faire vérifier les livres de la F.E.U.M. et de ses comités par un vérificateur externe, choisi par le conseil d'administration, et il doit en faire la publication dans les divers organismes d'information sur le campus;

i) s'occupe de faire publier tout budget, état financier ou autres affaires concernant les finances dans le journal étudiant;

j) est responsable du bon fonctionnement du département des finances.

Marc Thériault,
Co-Président d'élection FEUM
Gilles Long,
Co-Président d'élection UdeM

CULTURE ARTS

LE THÉÂTRE LAURIE - HENRI

MALPARDI DANLAVI

de Daniel Marcoux

avec Rose Després

Gaston Landry

Francine McClure

et Yvan VanHecke dans le

rôle de Malpari Danlavie.

Précédé de deux pièces en un

acte de Eugène Ionesco.

Dans la mise en scène

d'Eugène Gallant,

ces pièces seront présentées,

à l'École Aberdeen (entrée de

la rue Bostford)

les 3, 4, 5, et 10, 11 février

1983 à 20h30.

Les billets sont à la porte,

aux prix de 45 et 35 pour

(étudiants).

Mise en scène de

Eugène Gallant

Malpari Danlavie est le

vieux clown qui se prépare à

faire son dernier numéro. Il

est assis près de trois de

ses comparses qui ne le

veulent plus dans leur

spectacle. Mais on ne se

débarasse pas si facilement

d'un vieux clown.

À la salle de l'École

Aberdeen (entrée de la rue

Bostford)

3,4,5 février

10, 11 février

à 20h30

Les deux courtes pièces de

Eugène Ionesco:

"La jeune fille à marier". Un

monstrueux et dans le rôle de

la "bonne" société échangeant

quelques propos communs

dans une conversation

normale. L'apparition

soudaine de la fille de la

dame met fin à la

conversation et produit une

finale particulièrement.

"Le Maître". Deux couples

de deux amoureux, animés par

deux amoureux, attendent le

"maître". On poursuit ce

"maître" de tous côtés.

Finalement il apparaît... Et

quel maître!

3,4,5 février.

10, 11 février. 1983

à 20h30.

Le Théâtre Amateur de

Moncton

Le TAM célèbre, en

février 1979, son dixième

anniversaire de fondation.

Ayant connu des débuts très

simples, le TAM a progressé

grâce à la ténacité de son

fondateur, M. Laurie Henri, et

de ses collaborateurs.

Mais bien avant sa date de

fondation, Laurie Henri

travaillait déjà depuis

longtemps dans ce domaine

dans sa paroisse natale de

Parikton dans le sous-sol de

l'Église Notre-Dame de

Grâce. Les soirées de cette

époque étaient du genre des

soirées paroissiales où

différents participants

enfants et adultes dans des

pièces, chansons et danses.

Combien de fois n'avons-

nous pas assisté à des soirées

dansantes que Laurie

organisait avec ses

collaborateurs. Des soirées

où on avait des chansons,

des sons d'accordéon,

de violons, de ruines habines

et le tout, suivi d'une

dégustation de friture, bien

entendu. On n'oublie pas

non plus les Chandeliers

"homme de théâtre" que

Moncton ait eu. En plus

d'être le fondateur du TAM

et d'en avoir été son ami et

son directeur artistique

durant plusieurs années, il

doit se rendre responsable

du fait que des dizaines de

personnes sont aujourd'hui

comédiens, chanteurs,

danseurs et techniciens de

théâtre amateur ou

professionnel. Depuis sa

mort, il nous manque...

Le Théâtre Amateur de

Moncton existe toujours

mais fonctionne maintenant

sous le nom de "Théâtre

Laurie-Henri". C'est le désir

des gens de théâtre de

Moncton et des anciens du

TAM d'honorer la mémoire

de Laurie Henri. Laurie

signifiait toujours "Henri" afin

d'assurer la prononciation

française de son nom. Avis

aux intéressés.

Le Théâtre Laurie-Henri

à son bureau au 886, rue

Main, Suite 14.

On se rendesse postale est:

C.P. 1146

Moncton, N.-B.

EIC 8P6

La descente aux enfers

tiré de la Rotonde, 6 avril 1978

Arbre fossile qui au fond des bois

Cache à la ville ses vœux os pleins d'orgueil

Et qui dans son ventre a reçu plus d'une fois

Le corps sanglant d'une âme éblouie par le

deuil,

Fitral comme un père nourri ta flamme,

Paier ma joie et sur ton front pleurer mes

peines

Car ton sein recèle en ce siècle infâme

L'écho d'une voix qui dit: je t'aime.

Demeuré assis le berceau, le repaire clandestin,

Se rive ignominia où en fin va mon être

Habillé pour l'amour et d'un cœur latent,

Danser dans la mousse au bras de son maître.

André Régimbald

Sombre désespoir, caveau de mes angoisses...

Sombre désespoir, chaîne de mes angoisses

Caveau où plus rien ne persiste

Pas même ombres dérisoires.

Sais-tu que j'aime d'un Amour triste

Comme l'Espoir qui se meurt...

Quant j'aurai grandi et appris

Pour ne creuser encore que décombres,

J'emprunterai sans trêves à la Nuit

Le "quand je ne serai plus que cendres"...

Tandis que l'abcès de la Vie creuse mon âme

Je ferme les yeux, le cœur baigné de douleurs

Et l'imagine le temps qui s'écoule, qui

demeure

Esclave de mes Ennuis...

Vois les vagues qui embrassent les rochers...

Je sombre entre l'espace et le temps

Quand le vent qui caresse mes cheveux

Prend l'air nostalgique

De l'épave triste qui savait mon cœur...

Quand on a pu aimer

Sans s'attendre au regret de vivre.

Que la Folie, tombeau du délire,

Se voit, encore amère et nue,

Tu espéreras pour couvrir tes peurs...

Je n'ai plus rien au fond des yeux

Quand l'entends l'oiseau qui pleure

Qui pleure l'aube de mes Nuits...

L'âme volée et silencieuse

Je marche vers l'Infini,

Les pensées ivres et désertes...

Sombre désespoir, caveau de mes angoisses

Tu es su avec le siècle

Maudire l'habitude que j'ai de vivre...

Vas, tu me rappelles l'Espoir sobre

Que j'ai laissé au cimetière

Pour mieux apprendre la Vie!...

Sonia Eliev-A.

ÉLOIZE

L'ASSOCIATION DES ÉCRIVAINS
ACADIENS a le plaisir d'annoncer l'arrivée de
la dernière ÉLOIZE, soit la revue de création
littéraire de l'Association des écrivains
acadiens.

Ce dernier numéro, le 6ième dans la série, est
l'ÉLOIZE AUTOMNE 1982 et d'un teinte rose
pâle. Le prix de cette revue est de 4.50\$. On
peut l'obtenir à la LIBRAIRIE ACADIENNE sur
le campus de l'Université de Moncton ou à
la PLACE CHAMPLAIN ainsi qu'au bureau
de l'Association des écrivains acadiens situés au
351, rue St. Georges, Moncton, N.-B.

On peut aussi commander les Éloizes en
téléphonant le numéro 854-3491.

Lancement des "Cahiers" du
Centre de recherche en
Sciences administratives

Le Centre de recherche en
sciences administratives a
lancé récemment son
deuxième numéro des
"Cahiers". Le directeur des
"Cahiers", M. Naguy F.
Helmy, a tenu à souligner
qu'il s'agissait là d'un
événement d'importance qui
témoigne de la vitalité du
Centre, lequel vise à
développer la recherche
fondamentale et appliquée
dans les divers domaines de
sciences administratives.

Les articles réunis dans ce
deuxième numéro constituent
le fruit des réflexions et
des travaux de professeurs-chercheurs.
Dans un premier article,
Albert Gadohis est
préoccupé par la confusion
généralisée associée en
particulier à la prolifération
des programmes d'aide
disponibles aux entreprises.
Les universités d'aide sélection-
nées, en plus d'être
expliquées, sont adéquatement
classifiées, fournissant
ainsi une excellente source
de référence. Cet article se
présente donc comme un
guide pratique sinon
essentiel à tout homme
d'affaires.

Dans un deuxième
article, George Wybow,
soutient le rôle de
l'information sur l'emploi
au cours des dernières
années, examine l'impact
régional de la télématique.

Roger Détrasteur, pour sa
part, nous fait remarquer
que l'action des sociétés
multinationales sur les petits
États industrialisés est
rarement étudiée et il nous
présente un développement
à l'aspect fiscal sur la
Belgique.

Quant à Dan Ton That, il
étudie le rendement à long
terme des valeurs mobilières.
Et finalement N.F.
Helmy, dans son article,
s'interroge sur le phénomène
du techno-bureaucratisme,
s'il est universel. Il nous fait
remarquer, dans sa
conclusion, que cet
universalisme dévotionnel
contesté, dès lors que l'on
affirme que la gestion diffère
selon les régimes.



Les Fibres Textiles au Service de l'Art

Dans le cadre de son 15e
anniversaire de fondation,
l'École de nutrition et
d'études familiales du
Centre universitaire de
Moncton présente un atelier
intitulé "Les Fibres Textiles
au service de l'Art". Cet
atelier sera donné par Mme
Michèle Héon, artiste de
réputation internationale.

Mme Héon est présente-
ment chargée de cours au
Centre des Arts visuels et à
l'Université Concordia.
Récipiendaire de plusieurs
bourses dont une du conseil
des arts du Canada en 1982,
Mme Héon a aussi effectué
plusieurs stages on la
retrouve d'abord à l'École
des arts plastiques à Poznan,
en Pologne, puis à plusieurs
reprises au Centre d'art de
Banff en Alberta et au
Fiberworks de Berkeley, en

Californie.
Céramistes de ses oeuvres
ont été exposés à travers le
Canada, en Angleterre, en
Espagne, en Suède, en
Pologne ainsi que dans
plusieurs États américains
dont le North Dakota où
l'une de ses oeuvres est
présentement exposée
jusqu'au 15 février 1983.

L'atelier de Mme Michèle
Héon vise à familiariser les
participants à la technique
du feutrage des fibres
textiles. Dans un premier
temps elle donnera un
exposé accompagné d'une
présentation de diapositives.
Par la suite, les participants
pourront appliquer cette
technique en réalisant un ou
deux projets artistiques.
C'est donc un rendez-vous
au local 064 de l'édifice des

Sciences infirmières du
Centre universitaire de
Moncton le vendredi 18
février de 19h00 à 21h00 et le
samedi 19 février de 9h00 à
12h00 et de 13h30 à 15h30.
Le nombre des inscriptions
étant limité, veuillez vous
inscrire au plus tôt en
communiquant avec le
secrétariat de l'École de
nutrition et d'études
familiales au numéro 838-
6285. D'autres informations
pourront aussi vous être
données.

Les frais d'inscription
sont de 10\$ excepté pour les
étudiants inscrits à temps
plein au Centre universitaire
de Moncton pour qui
l'entrée est gratuite.

Georgette Durand, prof.
École de nutrition et
d'études familiales

CULTURE ET ARTS

Échos de la Soirée Internationale

La soirée Internationale annuelle de l'Université de Moncton a, comme de coutume, connu un éclatant succès. Encore plus que les années précédentes quand on sait qu'elle n'a été qu'une tardive improvisation.

En effet malgré la discrétion des organisateurs, il a été très facile pour les spectateurs de constater que malgré l'ambiance chaleureuse de l'événement, il y avait anguille sous roche.

En effet la communauté étudiante étrangère depuis quelque temps fait face à de nombreuses dissensions internes qui mettent en péril l'AAEIM (Association des étudiants étrangers de l'Université de Moncton).

Et selon les informations que nous en avons, il me semble pas en tout cas qu'un compromis entre les parties en conflit ait été arrêté.

Toutefois, rien n'est dramatique et ne le sera tant que l'Académie du Campus n'en sera pas rompue. La soirée Internationale en plus cette année faisait découvrir que les étudiants de l'Université de Moncton pouvaient à eux seuls improviser un spectacle.

Ainsi le groupe "Zob" qui animé la soirée sous de bons rythmes les plus divers est composé d'étudiants du Centre Universitaire de Moncton. Un magnifique mouvement chorégraphique de Jean-Pierre Bebey illustre que les étudiants dans leur ensemble avaient

le sens du rythme. Il y eut aussi des danses Orientales ainsi que de la discothèque. Mais on retendra surtout la voix éblouissante et merveilleuse de Sika. Côté culinaire, moins de grandes préparations, mais de succulentes pâtisseries, de bouillons exotiques et variés ainsi que des salades qui ont été appréciées de dimension à la soirée.

En plus de cela des stands d'exposition de nombreux pays avaient été ouverts.

En attendant la soirée Internationale de l'année prochaine les étudiants étrangers semblent vouloir "laver le linge sale en famille". Nous leur souhaitons bien du plaisir...

Aziz Fall

Je n'ai pas le temps

- Je me repose, monsieur. Vous devez savoir mieux que moi que le dimanche est le dernier jour de la semaine et que Dieu la donne à l'homme pour qu'il se repose du travail des six jours précédents.

- Vous vous trompez, monsieur. Le dimanche est le premier jour de la semaine et c'est le "jour du Seigneur". C'est un jour qui doit être tout particulièrement consacré à Dieu. Vous êtes donc opposé aux choses de Dieu?

- pas du tout - pas intéressé en tout cas, n'est-ce pas?

- Si, mais je n'ai pas le temps!

La phrase était ponctuée sur un ton d'impatience. - Vous êtes, en effet, un homme très occupé. Me permettez-vous de vous poser une simple question? - Bien sûr.

- Avez-vous le temps de mourir... Vous n'avez pas le temps de penser à votre âme immortelle, vous n'avez pas le temps de regarder à Dieu pour obtenir le pardon de vos péchés; Dieu vous donnera le temps, une éternité pour mesurer votre folie. Vous avez le temps, mais il sera trop tard.

Café Chrétien

Concerts 1982-1983

Lieu: La Chapelle (local 316) Édifice Taillon

sauf sur indication contraire

Heure: Concerts-midi - 14h en soirée - 20h

L'entrée est libre pour tous les concerts sauf celui du mardi 22 mars 1983

le jeudi 17 février

Concert en soirée

Rose-Marie Bernaquez, pianiste

le lundi 21 février

Concert en soirée

Suzanne Richard, clarinettiste

le jeudi 24 février

Concert en soirée

Programme varié

le dimanche 13 mars

Réveil conjoint: Lise Picard

et Michel Rioux, guitaristes

Galerie d'art de l'Université de Moncton

le mercredi 15 mars

Concert-midi

Programme varié

le mardi 22 mars

Concert en soirée

(Offert conjointement avec

les Loisirs socio-culturels)

Robert Phico, guitariste,

professeur à l'Université du

Massachusetts.

Galerie d'art de l'Université

de Moncton. (Prix d'entrée)

le dimanche 27 mars

Concert en soirée

Nicole Chaillet, soprano

le jeudi 31 mars

Concert en soirée

Programme varié

le jeudi 7 avril

Concert en soirée

Evans Cr., guitariste à

la Galerie d'art de

l'Université de Moncton

le lundi 11 avril

Concert en soirée

Réveil conjoint: Laval Bergeron

et Pierre Melanson, guitaristes

à la Galerie d'art de

l'Université de Moncton

CINÉ-CAMPUS

8-9-10 février

France 1981 120 min. Coui. Scope. Drame psychologique écrit et réalisé par Bertrand Blier. Scénario: Phil. Patrice Dewaux. Act: Sacha Vaino, Max, Philippe Starck, Miret, Claudine Miteff, Patrice Dewaux, Axel Besse, Maurice Ronet. Parodie de la France de la Hollande. Réussit et dépouille enfin avec une diabolique Martine, mère d'une fille de quatorze ans, Marion. Marion meurt dans un accident et Marion perdrea restait avec Rémi dans d'énormes chahs qui par. Ce qui ne lui restait pas moins, mais l'adolescente n'avait chez Rémi, après quelques temps. Elle lui offrit une soirée de lit et le jeune homme fut étonné. Blier et Constance, le fils de Bertrand Blier, ont bien absorbé des heures de sulfure. C'est ainsi d'ailleurs qu'il a connu son premier grand succès avec Les Animaux. La situation mise en scène ici apparaît fort délicate, mais le résultat a choisi de la traiter avec une certaine distance en permettant aux personnages de s'exprimer directement au spectateur. Le récit progresse à pas lourds dans une mise en scène contrôlée et les acteurs, notamment Patrick Dewaux, jouent avec un ton comique de fantaisie singulier.

Ce film s'accorde avec un tact relatif le thème scabreux des relations amoureuses entre une fille quatorze ans avec son beau-père. Il se situe dans un climat de permissivité morale et comporte des passages fort décous.

11-12-13 février

Britannique 1981 110 min. Coui. Comédie fantastique réalisée par Terry Gilliam. Scén: Michael Palin, T. Gilliam, Phil. Peter. Bono. Max Moran. Miret. Julian Doyle. Ir. Craig Warnock. David Riggall. David Warner. Ian Horn. Sean Connery. Peter Vaughan. John Cleese. Nappi Richardson. Katherine Helmond. Un jeune garçon, Kevin, trouve un soir dans sa chambre sa mère qui lui affirmait être capable de voyager dans le temps grâce à des passages que lui indique une carte qu'il est capable de lire. Elle lui explique, ils se mettent pour s'enrichir en pillant divers trésors. Kevin les suit dans leurs aventures et se retrouve avec eux à l'époque de Napoléon, chez Robert des Bosc, dans le Grand cercueil sur le Titanic avant de faire une incursion dans le temps des légendes. Après dans la tentation par un génie du mal, Kevin est sauvé par son père qui se fait avoir d'être secouru par l'ère supérieure lumineuse.

Un autre dessin animé de grande qualité, Monty Python qui réalisent cet film d'ouï, cette fantaisie débordante d'imagination propose une vision gométrique de l'éternité des choses historiques. L'ensemble est animé par un certain esprit d'ironie puisque tout est présenté en fins de compte comme le fait d'un jeune génie. Les aventures fantastiques. La réalisation technique est au point, profitant de techniques avancées ou surprenantes et faisant bon usage de décors exotiques. La conception d'ensemble a été consciencieusement le grotesque au spectaculaire et les personnages jouent en eux avec entrain.

BANDIT BANDIT

(TIME BANDITS)



BEAU-PERE



Mikel Dufrenne

au CUM

les 9 et 10 février

Mikel Dufrenne, philosophe, écrivain et professeur de renommée internationale, sera de passage au Centre universitaire de Moncton les mercredi 9 et jeudi 10 février où il prononcera des conférences portant sur "L'exp'nce esthétique", la référence publique à 20 heures à la pièce 106 le mercredi et le jeudi de 9h à 11h30, il rencontrera les étudiants à la Faculté des arts.

"Mikel Dufrenne, ce philosophe joyeux parmi les vivants, fait un peu cavalier sur France. Il est un philosophe de la nature, un humaniste défenseur de l'individu" Jean Royer du "Devoir".

Né en 1910 en France, il a été longtemps professeur d'Esthétique dans les universités françaises, il est président de la Société d'Esthétique, codirecteur de la Revue d'Esthétique, directeur de la Collection d'Esthétique cher Klincek et 10-18, membre du Comité international pour les études d'Esthétiques, auteur de plusieurs livres, dont la Phénoménologie de l'Expérience Esthétique, P.U.F., et son dernier volume, L'inventaire de a priori, chez Christian Bourgois.

Rita Auffrey

Conseil de promotion et de diffusion de la culture

ATELIERS D'ART DU CPDC

L'ère des loisirs apporte à pas de géants, le chômage plus fréquent et l'élévation du pourcentage de personnes âgées, à la retraite (parmi la population) apportent des changements importants dans notre société. Ces gens ont beaucoup de temps libre et recherchent le moyen d'occuper leur journée. Voir une solution à la portée de tous!!!

ATELIERS D'ARTS

Le Conseil de Promotion et de Diffusion de la Culture, qui agit à titre de secrétaire général des trois sociétés culturelles du N.-B. présente à nouveau cette année, une série d'ateliers de quatre ateliers seront présentés se déroulant de fin février à la fin avril, rejoignant plusieurs groupes d'âge de la population acadienne, française dans la province.

INNOVATION

Contrairement aux années précédentes, trois des quatre ateliers seront itinérants, ce qui implique que les animateurs et animatrices se déplacent dans les communautés pour présenter leur stage, au lieu que ce soient les participants (tes) qui se rendent dans nos ateliers pour participer aux sessions. La coordination des activités sera la responsabilité du secrétaire du CPDC à Moncton, et des sociétés culturelles dans la région. Les différents formes d'art au cours sont la vidéo, le cuir, le vitrail et le théâtre.

LE THÉÂTRE

Checher-vous à vaincre votre gêne et votre timidité? Aimeriez-vous apprendre à mieux extérioriser vos sentiments? Désirez-vous participer à la réalisation d'une mini-production de théâtre?

En bien, les ateliers de théâtre d'initiation à l'expression dramatique comportent tous ces éléments. En faisant certains exercices physiques et mentaux, en visionnant un film et des photos, vous aurez l'occasion de développer un goût pour le théâtre en y participant directement.

Cette année, deux groupes sont visés par ces ateliers, soit les adolescents (de 12 à 15 ans et l'âge d'or).

Trois animateurs et animatrices se déplacent dans les communautés et chacune des trois sociétés culturelles pourra inscrire 15 adolescents (tes) et 10 personnes de l'âge d'or à ces sessions. D'une durée de 15 semaines, l'atelier pour les jeunes se déroulera sur les trois jours d'une fin de semaine. Les aînés(es) seront divisés (tes) en deux groupes de 15 personnes et

recevront chacun 7 heures de cours, répartis de cette façon: groupe A - jeudi après-midi et vendredi matin; groupe B - jeudi soir et vendredi après-midi. Le coût d'inscription sera de 0,95 par participant (tes) et le CPDC fournira tous les équipements et matériaux nécessaires.

LE VITRAIL

Quoique très peu pratiqué à cause des coûts élevés de production, le vitrail est sans contredit une des formes d'artisanat les plus recherchées. Le CPDC est fier de donner l'occasion à une douzaine de personnes par communauté de s'initier aux travaux de verre. Mourant, de l'Atelier Oeil de Boeuf, de Caraque, animateur de ces cours, résume brièvement la session de 10 heures: "Premièrement, l'idée maîtresse de ces cliniques est de sensibiliser les gens au travail du verre, de leur donner le goût pour ce genre d'artisanat et par la même occasion, leur donner une chance de créer quelques pièces eux-mêmes. Un autre aspect très intéressant de ces sessions est qu'ils pourront réaliser aux gens, le temps et le travail que de telles pièces exigent et par la suite mesurer, quant à eux, les coûts explicites et les coûts de ces oeuvres d'art.

Pour arriver à ce but, on débute avec un atelier à historique du travail du verre. On parle ensuite de différents sortes de verre, de leurs qualités et défauts et leur prix. Par la suite, on parle de l'utilisation des outils... On montre ensuite comment couper le verre... Comment préparer le verre avant la soudure. Les méthodes de soudure. Quand la soudure est terminée, il faut nettoyer la pièce et la préparer pour la finition." Les participants (tes) pourront donc, pour une journée complète, se plonger dans le monde du vitrail et d'en apprendre les techniques de base. L'atelier se déroulera un samedi et il en coûtera seulement 20\$ à chaque personne pour y participer. Tous les outils et matériaux nécessaires à la confection de quelques pièces seront fournis par le CPDC.

LE CUIR

Cet atelier d'initiation au travail sur cuir permettra aux participants (tes) de se familiariser avec les techniques de base du matériel utilisé dans cet art. Tout est décrit sensibilisés à cette forme d'artisanat, les participants (tes) présents pourront mettre à profit les connaissances acquises et mettre en valeur leur créativité dans la production de quelques pièces (texture, sac à main, porte-feuille,

etc.). Trois animateurs et animatrices se déplacent dans les communautés et présenteront leurs cours pendant une fin de semaine complète. D'une durée de 15 heures, les cours suivants seront abordés pendant l'atelier: historique du travail sur cuir, provenance, qualité, achat (liste de fournisseurs), type et utilisation du cuir, techniques de mesure, confection de patrons, collage, coupe, assemblage, décoration, finition, etc.

Tous les outils et le matériel nécessaires à la confection de quelques pièces seront fournis par le CPDC. Le coût d'inscription est de 20\$ et la participation pour chaque communauté est limitée à 12 personnes.

LA VIDÉO

La vidéo comme forme d'expression artistique prend de plus en plus d'ampleur dans notre vie de tous les jours et il est donc intéressant d'en étudier les différentes possibilités comme médium de création. Un atelier en vidéo sera offert aux participants (tes) de s'initier aux techniques de base, tout en travaillant à la production d'un mini-document audiovisuel.

Deux animateurs et quelques personnes-ressources participeront aux participants (tes) à découvrir le monde du vidéo, ses composantes, son fonctionnement et ses possibilités. L'équipement (la caméra, l'éclairage, la sonorisation, le magnétophone), le processus (l'idée du film, représentation de l'idée, le script de tournage, la répartition de tâches, la préparation de l'équipement), le tournage, le montage (le repérage), le découpage sur papier, le découpage sur ruban) et l'évaluation seront abordés pendant l'atelier. Le résultat final pour chaque groupe (3 groupes de 4 personnes) sera un court document vidéo d'à peu près cinq minutes.

Il est important de noter que les personnes intéressées à participer à l'atelier devront avoir au préalable certaines connaissances du matériel. Le cours sera plus leur être complètement étrangère. D'une durée de 15 heures, l'atelier les trois jours d'une fin de semaine, l'atelier aura lieu au département audio-visuel de la Collège communautaire de Bathurst et dans les locaux de la Télévision Communautaire, Cable-télévision Nord-Est de Beresford.

Le coût d'inscription pour cet atelier sera de 20\$ et chaque communauté pourra déléguer 2 participant (tes). Le CPDC couvrira les frais

de déplacement, logement et subsistance de chaque personne.

COMMENT PARTICI- PER

Les ateliers du CPDC s'adressent à la population acadienne et française du N.-B. et sont rendus possibles grâce à la participation financière du Secrétariat d'Etat du Canada et la coopération des sociétés culturelles dans la province. Toute l'information relative à la tenue de ces activités est disponible auprès du secrétaire général du CPDC, à Moncton, (Marc Chouinard - 382-0764) et des animateurs culturels de la région, dont nous publions la liste.

Alors, nous vous invitons à participer en grand nombre et de vous inscrire le plus tôt possible.

Association culturelle de la Haut St-Jean
Audrey Côté St-Onge, St-Basile
Tél.: 735-8877

Société culturelle de la Baie des Chaleurs
Gaston Gauthier, St-Jean
Campbell
Tél.: 753-6494

Société culturelle régionale Népiscaut
Claire Boucher, Bathurst
Tél.: 548-9376

Société culturelle régionale Louis Mailloches
Marie-Cécile Albert, Caraquet
Tél.: 727-2637

Société culturelle la Baie Rachel Lévesque, Shippagan
Tél.: 336-4771

Société culturelle les Travailleurs
Thérèse M.-L. Basque, Tracadie
Tél.: 395-3759

Cercle français de la Miramichi
Angèle Martin, Charham
Tél.: 622-2806

Société culturelle de Kentville
Linda Maillo, St-Louis
Tél.: 876-2900

Société culturelle de Kent-Sud
Fernand de Varennes, Bouctouche
Tél.: 743-5192

Société culturelle Sackville
Maurice A. Lévesque
Tél.: 577-6227

Société culturelle régionale Dieppe-Moncton
Paul Landry, Moncton
Tél.: 854-7993

Cercle français de Saint-Jean
Jean-Judith Basque, Saint-Jean
Tél.: 642-7354

Cercle français de Friederickton
Marie-Lébel, Frederickton
Tél.: 454-1487

Société culturelle Rivestige
Rose-Claude Chaus
Jean-Paul Savoie, Rivestige
Tél.: 284-2013
284-2899

"L'Union Académique pour la Culture Populaire Inc."

L'U.A.C.P. (l'Union Académique pour la Culture Populaire) est un organisme à but non-lucratif qui se dévoue entièrement à la promotion de la culture sous toutes ses formes.

Notre organisation veille particulièrement à créer un attrait nouveau pour les arts en général, dans le but d'intéresser un nombre grandissant de personnes. Notre action est actuellement orientée sur deux champs d'action:

- 1) Aider concrètement les artistes (peintres, écrivains, musiciens, etc.) à développer, encourager et dévoiler leurs talents.
- 2) Réviser les arts en général d'un certain renouvelé pour que ce-ci devienne littéralement populaires.

L'U.A.C.P. paraît actuellement un projet de recherche intitulé

"Complexe Botanique et Culture Bellefeuille". Phase 1, projet qui a été accepté par Emploi et Immigration Canada, dans le cadre des projets de développement communautaire du Canada. La phase 1 de ce projet consiste à "refléter" un travail de recherche plus servira à connaître plus à fond les possibilités de réalisation d'un projet de construction d'un "Complexe Botanique et Culture Bellefeuille" Sheila ("J"), qui par le fait même donne à l'U.A.C.P. des détails fort révélateurs quant à ses buts et à son sérieux."

L'U.A.C.P. a aussi fait une demande d'octroi auprès du Secrétaire d'Etat pour sa "programmation 83". Cette première année d'activités sera décisive pour l'U.A.C.P. car il en découlera un intérêt suivi de la part des artistes et de la population.

Voilà pourquoi nous avons établi une programmation très agressive dès le départ. Tout est à faire dans nos régions. Il est vrai qu'il existe actuellement des structures culturelles dans les régions acadiennes, mais l'expérience nous a démontré que plusieurs organismes, soit par manque d'information, soit par intellectuellement ou soit tout simplement par manque de visibilité, ne remplissent pas un rôle de promotion viable de la culture, axée sur une

participation massive des talents artistiques locaux et de la population. La culture ne peut se développer et se réserver à une élite. Elle doit être accessible à tous. C'est à cela que l'U.A.C.P. demande que les pouvoirs ressources et de ses énergies humaines.

Le 20 décembre dernier le conseil annuel de l'U.A.C.P. et fut élu un nouveau comité. Delia Cloutier, LeFront "Présidente", Conrad McGraw Vice-Président, Francis Bajard Secrétaire, Antonio Tardif-Couture Secrétaire-Tresorier, Conciliaire Nicolas Vienneau, Eldon Doiron, Reynald Basque, Mario LeBreton, Marie-Claire Paulin.

L'U.A.C.P. profite d'une constitution au niveau international, qui veut regrouper et permettre l'échange entre les intéressés, artistes et artisans populaires à travers le monde pour enfin promouvoir tout ce qui a trait à la culture populaire et par le fait même améliorer le sort de la culture populaire Acadienne.

Nous vous demandons par conséquent, sur la grande et l'urgence du problème, de considérer avec une attention particulière notre demande d'apaise incluse dans la présente.

Nous pouvons appuyer l'U.A.C.P. en devenant membre actif (30\$ par personne) et membre de soutien (25.00\$ ou plus, selon la discrétion des organismes). Envoyer vos dons par mandat-poste ou chaque fois que "l'Union Académique pour la Culture Populaire Inc." CP 420, Sheila, N.-B., EOC 170.

Nous pourrions par la suite vous retourner votre carte de membre par le courrier. Nous espérons que les points élaborés dans le présent communiqué sauront présenter un réel intérêt pour les organismes et la population concernée en vue d'élaborer dans les plus brefs délais une participation plus concrète entre ceux-ci et l'U.A.C.P. Inc.

Culturellement Vôtre,



COMPLEXE

Projet du "Complexe Douzième Réunion Scientifique et Pédagogique et Botannique et de l'Association Canadienne de Gérontologie Botannique et Culturelle Bellefeuille"

(«Le site Acadien pour la Culture Populaire et de la Francophonie internationale».)

La région de Sheila et de la Grande rivière Tracadie comporte de nombreuses ressources humaines, naturelles et culturelles non-exploitées. Cette région, de même que l'ensemble de la péninsule acadienne, présente une culture particulière et bien adaptée au cadre de vie. Le vaste potentiel touristique offert par la péninsule acadienne a la popularité sans cesse croissante des activités culturelles de loisir et de plein air nous permet d'entrevoir le succès de nouveaux développements d'équipements et d'infrastructures touristiques.

Le plein air constitue un mode de vie où l'immense entretien des rapports actifs et harmonieux avec la nature. Le véhicule des valeurs telles que la participation, l'entente, la santé, la découverte et la conservation du patrimoine naturel.

L'immense territoire qui s'étend de part et d'autre de la Grande rivière Tracadie comporte, par sa superficie et sa végétation, un potentiel récréatif forestier à un autre comparable à celui de la péninsule. La rivière offre à elle seule plus de vingt-cinq milles canotables à travers les paysages sauvages les mieux conservés de l'intérieur. Ce territoire serait accessible au site du "Complexe Botannique et Culturel Bellefeuille", car l'emplacement se situerait sur le bord de cette rivière.

Le parc provincial de Val-ComEAU, les plages sablonneuses, les festivals populaires, les municipalités de Sheila et Tracadie sont

autant d'éléments qui, mis en valeur dans le contexte d'un ensemble et renforcés par de nouveaux équipements majeurs intérieurs et de plein air, pourraient assurer le développement de la région sur le plan touristique et culturel.

Le rapport intitulé "Développement touristique de la péninsule acadienne" proposait un concept de mise en valeur touristique lié sur le développement de trois zones majeures (Caraque, Shipigan, Tracadie-Sheila) respectivement axés sur des vocations culturelles, maritimes et de plein air. Environ 60% des visiteurs de la péninsule proviennent du Québec et pour 77% des visiteurs, leur but est de profiter du paysage et des panoramas, qu'il offre.

Le rapport préparé par la Direction de la planification régionale et le développement du ministère du Tourisme du Nouveau-Brunswick a démontré la nécessité d'accroître le pouvoir d'attrait et de rétention des visiteurs dans la péninsule.

Le "Complexe Botannique et Culturel Bellefeuille" une fois en opération deviendrait le "Site Acadien pour la Culture Populaire et de la Francophonie Internationale" par excellence.

Les salles de conférences du "Complexe Botannique et Culturel Bellefeuille" pourraient être le site idéal pour de bons nombres de conférences dont l'objectif serait de se rencontrer et dialoguer sur de différents organismes (culturels, économiques, politiques, sociaux, etc.) dans le but de collaborer entre eux en vue d'échanges d'idées. (À suivre...)

L'Association Canadienne de Gérontologie tiendra sa 12^e réunion annuelle à Moncton du 20 au 23 octobre 1983, sous la présidence de Soeur Anne Robichaud et de Don Armstrong, M.S.W.

L'inscription aux réunions annuelles de l'A.C.G. au cours des dernières années se chiffre entre 450 et 650 participants. Deux ans passés, plus de 3000 personnes ont assisté à la réunion conjointe des Associations canadiennes et américaines de gérontologie qui se tenait à Toronto. On attend plus de 500 participants venant du Canada et des États de la Nouvelle-Angleterre.

L'Association canadienne de gérontologie, fondée en 1971 et incorporée en 1973, compte environ 850 membres qui par suite de leur formation et leur expérience s'intéressent à la gérontologie.

Les buts de l'Association sont:

1. Rétirer les personnes intéressées à la gérontologie en fonction des sciences de la santé, des sciences

sociales, de la psychologie, de la biologie, des services sociaux et de toute autre discipline appropriée.

b) Promouvoir l'étude du vieillissement sous tous ses aspects.

c) Promouvoir l'amélioration de la condition des personnes âgées.

d) Favoriser et amplifier les échanges entre les disciplines scientifiques concernées ainsi qu'entre chercheurs, éducateurs, praticiens et autres professionnels.

e) Promouvoir la subvention de recherches en gérontologie et leur application pratique.

La gérontologie, science nouvelle, se définit comme étant l'étude du vieillissement individuel et collectif. L'étude du vieillissement individuel va de soi car le vieillissement est un processus naturel qui affecte tous les êtres humains.

L'étude du vieillissement collectif est indispensable parce que l'image qu'on a de l'individu vieillissant dépend en partie de la place qu'il a fait à ses retraités et aux personnes âgées. Tenant

compte de cette définition, les responsables de la conférence 83^e ont choisi comme thème: "La vieillesse, le miroir de l'humanité". Selon la gérontologie française, Michel Philibert, trop souvent la science a traité le vieillissement, la vieillesse et les vieux comme des objets de recherche. La vieillesse, elle, les regarde comme des miroirs offerts à chaque personne et à l'humanité tout entière.

La conférence 83 sera donc un lieu d'échange entre les hommes de sciences et les sages qui devront normalement déboucher au-delà de la métaphore du miroir. De grands noms dans le domaine de la gérontologie viendront développer ce thème, tels

Dr Simon Bergman, de l'université de Tel Aviv, Dr Michel Philibert, de l'Université de Grenoble, Dr Léonard Cain, de l'Université de Portland Oregon, Dr Gloria Gutman, de l'Université Simon Fraser, Dr Duncan Robertson, de l'Université de Saskatoon, Dr Jean Guallanum, de l'Université Lyon 11,

France.

Dr Antoine Maillet, acadienne bien connue, Dr Jacques Richard, de Genève pour n'en mentionner que quelques-uns/eh.

Il est à noter que deux événements importants vont précéder la réunion de l'A.C.G. D'abord, il y aura une grande rencontre de chercheurs ou de spécialistes du domaine de la gérontologie qui aura lieu à l'Université de Moncton. Ces personnes viendront de tous les coins du pays. En même temps, un grand colloque sera offert aux retraités ou aux personnes âgées du Nouveau-Brunswick. Un programme instructif et varié sera offert afin de réchauffer les esprits pour l'événement principal, soit la réunion de l'A.C.G. à laquelle ces personnes seront invitées.

Cette conférence s'adresse à toute personne travaillant de près ou de loin auprès de la population âgée. Mais en définitive, elle s'adresse à l'ensemble des humains car tous sont soumis au processus du vieillissement.



Impôt...Avis

Tous les étudiants éligibles à recevoir la formule T2202A pour déduction de 505/mois d'études reconnues par l'impôt sur le revenu la recevront au cours du mois de février.

Le Registrar expédiera systématiquement ces formulaires par courrier à l'adresse de l'étudiant. Conséquemment, il n'est donc pas nécessaire de venir en faire la demande sur place.

Viateur Viel

Directeur du Registrar

"Les Jeunes et l'Économie"

Le colloque "Les Jeunes et l'Économie" organisé par Activité-Jeunes les 15 et 16 janvier 1983 à l'Institut de Memramcook a connu dans son ensemble un succès incontestable.

Le réalisme coloré d'opinion des personnes ressources a pu inspirer de l'enthousiasme chez les participants. Ces derniers étaient en grande majorité issus des écoles, secondaires, des camps universitaires et collègues francophones de la province.

Le pragmatisme de ces jeunes a étonné autant qu'impressionné les organisateurs et observateurs présents à l'Institut pendant cette fin de semaine. La

reconnaissance de l'importance quotidienne de l'économique a primé pendant l'ensemble des activités de colloque. L'importance que les participants attachent à une économie à la portée de tous est l'essence même des recommandations ressorties des ateliers du 16 janvier.

Sans s'arrêter à chacune d'elles nous croyons primordial de souligner la cadence commune notée dans l'ensemble des ateliers.

En premier lieu, nous avons remarqué un consensus sur la question d'éducation économique. Tous étaient d'accord pour l'introduction au niveau

secondaire des rudiments de la science économique.

Secondement le virage technologique effraie beaucoup moins que nous serions à priori portés à le croire. Les jeunes ont plutôt tendance à percevoir cette transformation sociale comme une opportunité à ne pas manquer.

Certes, ils reconnaissent l'amas de tracas que nous évoluons sociale exige; tout de même ils demeurent confiants dans leurs moyens face à ce défi.

Malgré cette confiance, ils ont relevé la nécessité essentielle pour eux d'être informés davantage sur, entre autres, la coopération et les dispositifs gouverne-

mentaux et para-gouvernementaux implantés à des fins d'incitation à l'entrepreneuriat. Ce besoin d'information est d'autant plus nécessaire si nous souhaitons tous qu'ils s'insèrent dans le développement économique de leur communauté respective.

Ces préoccupations transmises en communication à nos Activité-Jeunes s'engage de les porter à l'attention de son conseil d'administration pour lui d'être et de suite dans la mesure du possible. De plus, l'association provinciale s'est penchée sur une suite à apporter au colloque. L'initiative de ces forums municipaux de

concertation entre les jeunes et les agents décisionnels politico-économiques fut endossée par ce rassemblement économique inséparable de première importance.

Pendant les prochains mois l'association organisera dans plusieurs municipalités des rencontres entre les jeunes et les agents décisionnels aux niveaux municipal, régional, provincial et national.

Par le truchement de ces rencontres, Activité-Jeunes souhaite ardemment promouvoir l'introduction des jeunes dans le développement économique, social et politique de notre société.

Ghislain Michaud
Coordonnateur du colloque

L'Information à la portée des femmes du A-B.



"Sur le fil", une banque d'information féminine.

- Les droits des femmes
- Les groupes de femmes
- La condition de la femme au N.-B.
- Ressources disponibles

Un petit groupe de travail consulté avant la mise en place de "Sur le fil", sélectionné par le ministère des Femmes.

Voyez le Terminal de l'information de votre région.

- BATHURST**
C.C. de Bathurst, 201 av. Dupuis
- CAMPBELLTON**
Maison de la Jeunesse, 12 rue Anderson
- EDMUNDTON**
Maison de la Jeunesse, 100 rue de la Paix
- FREDERICTON**
Maison de la Jeunesse, 100 rue de la Paix
- MONCTON**
C.C. de Moncton, 100 rue de la Paix
- NEWCASTLE**
C.C. de Newcastle, 100 rue de la Paix
- ST-JEAN**
C.C. de St-Jean, 100 rue de la Paix

Plus d'information sur ces personnes intéressées par le projet "Sur le fil" contactez-les au téléphone.

Consultez le terminal d'information de la femme.

ENTRE AUTRES

CENTRE D'EMPLOI

CENTRE D'EMPLOI SUR LE CAMPUS

Édifice Taillon, suite 401
UNIVERSITÉ DE MONCTON

Tél: 858-4254, 388-6711

7 février 1983

EMPLOIS PERMANENTS

ATTENTION! TOUS (TES) LES FINISSANT(E)S DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

Nous mettons à votre disposition les pages de carrières des journaux suivants:
1) le "Globe & Mail" de Toronto
2) le "Financial Times"

Nous mettons à votre disposition couvertures toutes les disciplines mais touchent particulièrement les domaines suivants:

- Éducation
- Sciences Infirmières
- Sciences sociales

Nous annonçons affichées au Centre d'emploi sur le campus. Nous vous prions de bien les laisser sur les billboards afin que tous puissent en bénéficier.

Nous mettons aussi à votre disposition une liste des postes disponibles au Gouvernement des provinces suivantes:

- 1) Alberta
- 2) Nouvelle-Écosse
- 3) Québec
- 4) Nouveau-Brunswick

PRÉ-SÉLECTIONS ADMINISTRATION & GÉNIE

FÉVRIER

9 IRVING OIL LIMITED

BAA, BSA (marketing), Génie industriel & civil (marketing)

N.B.: La compagnie a décidé d'avoir une sélection, donc nous devons recevoir vos demandes d'emploi au plus tard le 9 février.

16 STANDARD LIFE ASSURANCE

Tous(tes) les finissant(e)s intéressé(e)s à discuter carrière de vente avec cette compagnie.

ÉDUCATION

Une liste des adresses des districts scolaires provinciaux est disponible au Bureau des Services aux étudiants, local 410, Taillon.

EMPLOI PERMANENT DESTINÉ AUX FINISSANT(E)S DU BACC EN ÉDUCATION

Nouveau-Brunswick

Correction:

St. Stephen, grade 7, programme d'immersion totale (Late Immersion Program). Date limite pour soumettre vos demandes, le 18 février.

SERVICE SOCIAL

Le MINISTÈRE DES SERVICES SOCIAUX de la province de l'Alberta recherche des finissant(e)s avec Bacc en Service Social. Pour de plus amples informations, communiquez avec le Centre d'emploi sur le campus, le plus tôt possible.

Le Secrétaire du Pugwash Étudiant du Canada recherche une(e) finissant(e) pour travailler comme coordonnateur national de cet organisme. L'organisme aimerait recevoir des candidatures de la part des étudiant(e)s qui ont déjà reçu ou qui recevront un diplôme dans l'une des disciplines suivantes:

- biochimie - géographie - philosophie
- biologie - génie - physique
- chimie - journalisme - psychologie
- économie - science - politique

Si vous désirez de plus amples informations, communiquez avec le Centre d'emploi sur campus. Date limite, 23 février.

EMPLOIS D'ÉTÉ

Le BAYSHORE INN de Waterton Lakes National Park dans le sud de l'Alberta recherche sa main d'oeuvre estivale pour l'été 1983. Déjà l'employeur a identifié 55 possibilités d'emploi. La liste des différents postes peut être consultée au Centre d'emploi. Date limite pour soumettre vos demandes est le 11 mars 1983.

Nous avons reçu les formules de demandes d'emploi du Programme d'emplois d'été axés sur la carrière de la Fonction Publique du Canada. Si vous êtes inscrit(e)s dans les programmes suivants à temps plein et que vous avez l'intention de retourner aux études à temps plein en 1983-84, ne manquez pas votre chance.

- biologie - informatique
- génie - comptabilité, économique, administration
- chimie - sciences sociales
- géographie - droit
- mathématiques

Les formules sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus. Date limite, 11 mars 1983.

Le MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL (DOUANES ET ACCISE) est à la recherche d'étudiant(e)s afin de travailler en qualité d'agents des douanes dans les aéroports, les postes de frontière et les ports de mer du Canada.

Au NOUVEAU-BRUNSWICK les postes sont prévus pour Andover, Campbellton, Centreville, Clair, Edmundston, Grand Saull, St-Léonard, St-Stephen, Woodstock, McAdam.

En NOUVELLE-ÉCOSSE les postes sont prévus pour Yarmouth.

Les formules sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus.

Le MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE est à la recherche de sa main d'oeuvre estivale pour l'été '83. Vous devez être en 2e ou 3e année dans les disciplines suivantes et figurer parmi les premiers 20% de votre classe.

- biochimie - géographie
- biologie - informatique
- chimie - analytique - mathématiques (appliquées)
- physique
- science politique
- sociologie
- statistiques
- économie
- génie

organique
physique
économique

Les formules sont disponibles au Centre d'emploi et doivent être soumises le plus tôt possible d'ici le 15 mars 1983.

Le PRINCE OF WALES HOTEL au Waterton Lakes National Park dans le sud de l'Alberta est à la recherche de sa main d'oeuvre estivale pour l'été '83. Pour de plus amples informations, communiquez avec le Centre d'emploi sur le campus avant le 11 mars 1983.

Le Service de traversiers du CN entre le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince Édouard recherche sa main d'oeuvre estivale pour l'été '83. La description des postes est disponible au Centre d'emploi. Vous devez avoir 17 ans ou plus, être bilingue (français anglais). Date limite, fin d'avril.

Le SHIRETOWN INN de St. Andrews recherche sa main d'oeuvre estivale pour l'été '83. La description des emplois est maintenant disponible au Centre d'emploi pour consultation. Date limite, le 10 février 1983.

Le PARC NATIONAL KOUCHIBOUIGUAC recherche des SAUVETEURS pour l'été '83. Si vous détenez votre certificat de Sauveteur National et que ce genre d'emploi vous intéresse, communiquez avec le Centre d'emploi sur le campus avant le 25 mars 1983.

La Cie COLLEGE PRO-PAINTERS de Toronto a des possibilités d'emploi à titre de peintre dans les régions suivantes des provinces Atlantiques:

- Moncton, Nouveau-Brunswick
- St-Jean, Nouveau-Brunswick
- Dartmouth, Nouvelle-Écosse
- Halifax, Nouvelle-Écosse
- St. John's, Terre Neuve

Ceux qui ont déjà travaillé pour cette compagnie ont fait des salaires de 45 à 65 l'heure. Si ce genre d'emploi vous intéresse, communiquez avec le Centre d'emploi sur le campus, le plus tôt possible.

Nous avons de la documentation sur les programmes KATIMAVIK et JEUNESSE CANADA MONDE. Pour ceux et celles qui seraient intéressés(e)s à travailler pour ces organismes, les formules sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus.

SPORTS ET TOURISME

Universiade 83

Le 1er juillet, 1983 sera d'une grande importance pour Edmonton, le Canada et le monde du sport.

C'est le jour que le Canada célébrera son 114^{ème} anniversaire, nous prévisions qu'il y aura 4 000 athlètes et officiels représentant environ 85 pays qui se réuniront à Edmonton pour les XI^{èmes} Jeux mondiaux universitaires. Ce sera la première fois que le Canada ou les États-Unis aura eu l'occasion de recevoir les Jeux qu'ils furent les premiers organisés en 1921 comme un événement modeste pour quelques écoles européennes par Jean Petitjean, un personnage révérent en affaires étudiantes françaises. Depuis ce temps, par conséquent, ils sont devenus des plus importants événements sportifs au monde, dépassés seulement par les Olympiques d'été, et ils sont deux fois plus grands que les Jeux du Commonwealth.

On s'attend à ce que les Jeux attirent environ 300 000 visiteurs en Alberta et 70 000 spectateurs à ses 10 plus belles activités et l'athlétisme, la natation, le plongeon, le cyclisme, l'escrime, le basket-ball, la gymnastique, le volley-ball, le tennis et le water-polo, durant les 10 jours de compétition.

La planification par le comité organisateur d'Edmonton, officiellement reconnu comme la société Universiade '83 d'Edmonton, d'un programme culturel qui offrira un kaléidoscope d'art, de musique et

d'artisanat du pays en coopération avec 900 organisations ethniques de l'Alberta et plusieurs autres des pays concourants, démontrera que les Jeux seront un des plus grands festivals sportifs et culturels de l'histoire du Canada.

Edmonton pourrout être les plus conséquents jamais organisés sous la bannière de la Fédération Internationale des Sports Universitaires (FISU). Les Jeux mondiaux universitaires auront lieu un mois avant les Jeux Panaméricains et 13 mois avant les Olympiques à Los Angeles. Étant donné que les États-Unis n'ont pas planifié d'événements internationaux en 1984 préalablement aux Olympiques, les Jeux universitaires d'Edmonton seront l'événement majeur au monde au cours des 13 mois précédant les Olympiques.

"La programmation des Jeux mondiaux universitaires et des Olympiques en Amérique du nord, à seulement 13 mois d'intervalle, nous garantit pratiquement que les Jeux universitaires universitaires de tous les coins du monde seront les moins", a dit M. Zemrau, le président d'Edmonton '83.

"Les Soviétiques, les Chinois et les Américains nous ont dit avoir l'intention d'envoyer des équipes très représentatives à Edmonton. Les Chinois, par exemple, disent qu'ils enverront environ 300 athlètes. Si, oui, ce sera la plus grosse équipe que les Chinois auront rassemblée

pour s'imposer quelle compétition hors de leur pays.

"Les Soviétiques ont demandé s'il leur serait possible de s'entraîner à Edmonton, juste avant les Olympiques de Los Angeles. Nous n'y voyons aucun problème. Je crois que nous pouvons compter sur les Soviétiques pour envoyer une équipe complète à Edmonton aussi."

Les différences les plus importantes entre les Jeux mondiaux universitaires et les Olympiques sont, relatives au laps de temps de présentation et à l'admissibilité des concurrents. Les Jeux universitaires ont lieu à tous les deux ans, les Olympiques, à tous les quatre ans. Tandis que les Olympiques n'ont pas d'âge limité, les concurrents des Jeux universitaires doivent avoir entre 17 et 28 ans et être inscrits à une institution post-secondaire au moins un an avant la compétition.

La grande majorité des athlètes qui ont concouru aux Olympiques antérieures ont aussi concouru aux Jeux universitaires. Aux Olympiques de Moscou en 1980, 20 des gagnants de la médaille d'or de l'Union soviétique et 7 des 8 gagnants de la médaille d'or de l'Italie représentaient la FISU.

La majorité des lieux de compétitions sont en place pour les Jeux '83 d'Edmonton. Ils le sont depuis 1978, un héritage des Jeux du Commonwealth. On est présentement à agrandir le Stade du Commonwealth de

41 000 sièges à 61 000. La rénovation est déjà en voie d'exécution. Le 15 septembre, les officiels de l'Université de l'Alberta et du gouvernement provincial ont retourné la première terre pour marquer le commencement de la construction d'un centre sportif de 18 millions. Le centre sèvera 10 000 spectateurs et sera la site de la compétition du basket-ball masculin et féminin pendant les Jeux mondiaux universitaires. La construction devrait être terminée au mois d'avril, 1983. (La subvention inclut aussi des fonds pour le cours de tennis qui seront offerts par les Jeux (1,075 millions), plus de 4 millions pour la construction du logement étudiant et 3,75 millions pour un couloir qui joindra le nouveau centre sportif aux autres édifices universitaires.)

Les compétitions de natation, plongeon et water-polo auront lieu au centre aquatique Kinsmen qui sera muni de 5 000 sièges. Le lieu du Volley-ball et de la gymnastique sera le Colisée Northlands, domicile des Edmonton Oilers, équipe de la Ligue Nationale du Hockey. Le Colisée est muni de 17 611 sièges. L'Institut de Technologie du nord de l'Alberta (Nat) sera le lieu des épreuves préliminaires du volley-ball et le vélodrome Argyle, de la compétition du cyclisme.

Le Stade du Commonwealth sera le site des cérémonies d'ouverture et de fermeture ainsi que des épreuves sur piste.

Le nouveau Centre de Convention d'Edmonton présentement en construction sera le site d'un Congrès des sports internationaux qui aura lieu une semaine avant les Jeux. Le Congrès, un pré-requis à la constitution d'Universiade, assurera la présence d'arbitres exceptionnels du monde entier dans le domaine des sports.

L'étude du sport est une composante fondamentale de l'emphase académique de la faculté de l'Éducation physique et de récréation à l'Université de l'Alberta. Le Congrès mettra en vedette des présentations sur l'histoire des sports, la sociologie du sport, la physiologie de l'exercice, l'analyse biomécanique des activités sportives, les blessures sportives, la psychologie du sport et l'administration des sports. Universiade '83 fournira des possibilités de recherche au personnel de l'Université, non seulement à l'Université de l'Alberta mais aussi à travers le Canada.

Universiade '83 fut officiellement inauguré le 19 octobre avec la levée symbolique de cinq drapeaux: le drapeau de la FISU qui a été remis et présenté à la société Universiade '83 par Nick Rodis, vice-président de la FISU, le drapeau Universiade '83 et les drapeaux de la communauté internationale du Canada.

M. Alex Falow, président du conseil des gouverneurs, est à la tête de la société. M. Ed Zemrau est

le président de la société Universiade '83. Les directeurs et vice-présidents des sept divisions ont été nommés. En ce moment, la société est engagée dans des négociations pour des services tels que les droits de radiodiffusion et de télévision, des droits de fonds provenant des gouvernements fédéral, provincial et municipal. Des équipes ont été nommées en pleine vigueur afin d'engager plus de 6 000 bénévoles pour assister à une multitude d'activités administratives, sportives, culturelles, récréatives et techniques.

«Essai qu'Edmonton peut tenir un événement d'une ampleur telle que les Jeux mondiaux universitaires?» Palmer, directeur de l'équipe britannique aux Jeux du Commonwealth, appuie facilement les capacités de la ville, ainsi que Ken Porter, assistant-directeur de réunions compétitives aux Olympiques de Montréal.

«Après avoir reçu les Jeux du Commonwealth, Edmonton a une réputation qu'elle PEUT le faire», a dit M. Palmer. Les athlètes britanniques ont pris de revenir à Edmonton. La ville possède une ambiance et une culture uniques. On ne pourrait trouver un meilleur endroit pour les Jeux."

M. Porter a dit toujours les consommateurs au Canada, je crois qu'Edmonton a développé et continué à développer le raffinement nécessaire pour apprécier les bonnes performances qui seront là.

Hockey Intras-Muros

le dimanche 6 février
17h30 à 18h30 19 vs 20 g
18h45 à 19h45 2 vs 5 c
20h00 à 21h00 6 vs 3 c

le mardi 8 février
18h15 à 19h15 5 vs 10 g
19h30 à 20h30 16 vs 15 g
20h45 à 21h45 1 vs 4 c
22h00 à 23h00 8 vs 12 c
23h15 à 24h15 11 vs 17 g

le dimanche 13 février
17h30 à 18h30 14 vs 1 c
18h45 à 19h45 20 vs 15 g
20h00 à 21h00 11 vs 18 g

le mardi 15 février
18h15 à 19h15 8 vs 3 c
19h30 à 20h30 19 vs 18 g
20h45 à 21h45 6 vs 12 g

Basketball masculin

La ligue de basketball du S.A.R. a débuté ses activités depuis un mois.

Les parties des quatre équipes qui forment la ligue ont joué les mardis et vendredis soirs au gymnase du Centre de l'Éducation Physique et des Sports.

22h00 à 23h00 17 vs 16 g
23h15 à 24h15 10 vs 4 c

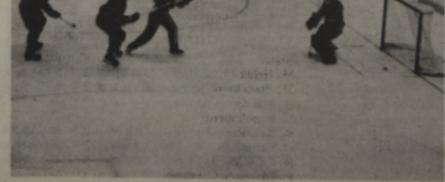
le dimanche 20 février
17h30 à 18h30 15 vs 16 g
18h45 à 19h45 6 vs 7 c
20h00 à 21h00 5 vs 8 c

le mardi 22 février
18h15 à 19h15 12 vs 4 c
19h30 à 20h30 17 vs 18 g
20h45 à 21h45 2 vs 1 c
22h00 à 23h00 15 vs 11 g
23h15 à 24h15 19 vs 20 g

le mardi 8 mars
18h15 à 19h15 8 vs 1 c
19h30 à 20h30 6 vs 3 c
20h45 à 21h45 17 vs 12 c
22h00 à 23h00 17 vs 19 g
23h15 à 24h15 11 vs 16 g

le dimanche 13 mars
17h30 à 18h30 14 vs 1 c
18h45 à 19h45 20 vs 15 g
20h00 à 21h00 11 vs 18 g

le mardi 15 mars
18h15 à 19h15 8 vs 3 c
19h30 à 20h30 19 vs 18 g
20h45 à 21h45 6 vs 12 g



Curling à l'U. de M.

La fin de semaine du 11 février aura lieu le Tournoi Invention Interuniversitaire de l'U. de M. Seize équipes y participeront dont quatre de l'Université de N.B., trois de Memorial University, deux de Dalhousie University, deux de Acadia University, deux de Mount Allison University et une de St. Thomas University. L'Université de Moncton sera représentée par deux équipes; une de femmes (Lise Gaudet, Lise Robichaud, Pauline Poiré et Josée Desjardins) et l'autre d'hommes (Alain Bourget, Jean Triguault, Rémi Frenette et Joël Robichaud). Le tout se déroulera au Club Beauséjour et nous nous invitons à venir encourager nos équipes.

Nous aimerions remercier la brasserie Moosehead (Alpine) pour leurs nombreuses donations qui seront distribuées pendant la fin de semaine aux divers participants.

Finalement, nous aimerions souhaiter "Bonne Chance" à nos joueurs!

SPORTS ET COURS

Perte et Gain de poids rapide chez l'athlète

Tel que promis, voici la suite de l'article portant sur le régime alimentaire d'un athlète.

L'athlète qui désire perdre rapidement du poids devra être consistant dans son gain de poids, et, surtout, être patient. Les calories supplémentaires à ingérer devraient être tirées d'aliments nutritifs plutôt que des aliments à calories vides, et l'athlète devrait continuer son entraînement normal. Par après, il ne faut pas oublier de réduire l'ingestion calorique entre les périodes d'entraînement. Autrement, les muscles qui effectuent moins de travail perdront de leur volume et l'échec de tissu sera mis en réserve sous forme de gras.

L'athlète qui veut perdre du poids et qui veut atteindre un ratio-optimal de force sans perdre de tissu doit réduire les tissus adipeux seulement; ceci ne peut pas se faire pendant plus de quelques semaines au rythme d'environ deux livres par semaine. Les

techniques "rapides" telles que le bain saoua, s'exercer avec un habit de plastique, employer des diurétiques ou cathartiques, ou entraîner les vomissements, entraîneront une perte de poids rapide seulement en causant la déshydratation, qui, elle, modifie négativement le rendement physique. Ces méthodes ne diminuent que les tissus musculaires, le glycogène, les tissus osseux, les liquides, tous les éléments importants à un corps en bonne santé et qui fonctionnent bien. On remarque même un rythme cardiaque anormal après un jeûne de dix jours. Les femmes remarquent également des irrégularités dans leur cycle de menstruation ou même un arrêt complet.

C'est donc de quel endroit que provient l'énergie utilisée par les muscles? Ce ne sont pas des protéines mais des GLUCIDES et du GRAS. Les muscles se servent habituellement d'un mélange des deux; toutefois,

lors de l'exercice intensive, ils requerront du glucose qu'ils emmagasinent dans les cellules sous forme de glycogène afin de l'avoir lorsqu'ils en auront besoin. 2/3 du glycogène du corps se retrouve dans les muscles et 1/3 dans le foie afin d'alimenter le sang. Le

GRAS est utilisé comme source d'énergie par les muscles mais il ne peut être dégradé qu'en présence d'oxygène. Donc le gras assure l'énergie pour l'exercice musculaire modéré seulement. C'est donc pourquoi des activités de longue durée, à intensité modérée, telles qu'une longue marche, peuvent être très efficaces dans le but de perdre du poids. Rappel: il est mieux d'y aller progressivement mais continuellement que par de grosses tournées à intervalles espacés.

Lorsqu'on s'entraîne pour une activité d'endurance, tel qu'un marathon, soulever une fatigue musculaire grandissante apparaît au fur

et à mesure que les journées d'entraînement progressent. Ceci est souvent causé par le fait que le corps nécessite 48 heures ou plus afin de refaire ses réserves de glucides lorsqu'elles ont été complètement épuisées. Ceci requiert un régime riche en glucides.

Quelques conseils pour l'athlète lorsqu'il s'entraîne: - prendre un jour de repos périodiquement, durant l'entraînement. - se reposer un jour avant l'épreuve - suivre un régime riche en glucides.

Lorsqu'on participe à une épreuve d'endurance naturellement on veut avoir autant d'énergie en réserve que possible. L'entreposage forcé de glycogène (glycogène loading) est une technique qui trompe les muscles à entreposer plus de glycogène qu'ils en sont capables normalement. Il s'agit de premièrement, réduire les glucides pendant plusieurs jours et en faisant

des exercices rigoureux simultanément, afin d'épuiser les réserves de glycogène. Deuxièmement, on réduit l'intensité des exercices et, de façon imprévue, on augmente les glucides dans le régime alimentaire. Les réserves de glycogène se font à environ 2 à 4 fois le niveau normal et assurent donc une énergie qui durera plus longtemps lors de l'épreuve. Avant on croyait qu'il n'y avait pas de risques à pratiquer cette méthode de réserve forcée en nous affirmer le contraire. Voici certains désavantages:

- le glycogène retient l'eau. Les deux peuvent être déposés dans les muscles et entraîner une sensation de lourdeur et raidir, ce qui empêche parfois l'athlète à prendre le maximum d'oxygène possible à l'inspiration.
- On a rapporté des douleurs cardiaques et des anomalies à l'électrocardiogramme (surtout chez les athlètes plus âgés).

Plusieurs athlètes trouvent que cette pratique ne leur amène pas assez de bénéfices pour contrebalancer les sensations de pesanteur et douleur cardiaque, donc ils préfèrent ne pas l'employer. À noter que si vraiment on désire se servir de cette méthode, il est bon de ne pas le faire plus que trois fois par année (dû aux effets sur le cœur).

- Afin d'atteindre son seuil d'endurance, l'athlète devrait non seulement se préoccuper de ses réserves musculaires (glycogène) mais aussi de leur capacité à se servir de cette énergie. C'est-à-dire s'assurer de maximiser les points qui suivent:
 - capacité aérobie (conditionnement du cœur et des poumons)
 - niveau d'hémoglobine (régime riche en fer et protéines)
 - régulateurs métaboliques (régime riche en vitamines et minéraux)
 - capacité des muscles à utiliser les gras (conditionnement musculaire).

Suzanne Albert
ENEFF 2e année

Ligue intra-murale de ballon sur glace

Ligue intra-murale de ballon sur glace 82-83 le 1 février 1983

Classement des équipes

Équipes	PG	PP	PN	BP	BC	Pm.	Pts.
Les Sélects 8	1	2	45	11	116	18	
Les Alpines 8	2	1	26	12	56	17	
Golden light 4	4	1	36	28	60	13	
Inconnus 5	4	1	41	26	53	12	
Roomhall 1	9	0	11	43	13	4	
Les "W" 1	9	0	13	52	89	2	

Classement des joueurs

Joueurs	Équipes	PJ	B	A	Pts.
Jean Fortin	Sélects	11	14	15	29
François LeBlanc	Inconnus	10	12	15	27
Emilien Chassé	Golden light 11	16	7	23	
Emery Madlet	Inconnus	10	12	9	21
Guy Bernier	Sélects	6	6	10	16
Michel Thibodeau	Golden light 11	6	6	12	
Jean Brousseau	Sélect 7	6	5	11	
Pierre Gagnon	Alpines	11	5	5	10
Peter Yoump	Sélects	10	5	5	10
Ahlan Casault	Alpines	11	5	5	10
Daniel Dumont	Golden light 10	3	7	10	

Joueur de la semaine du 24 janvier
Michel Dumont des "Room-hall"

Joueur de la semaine du 31 janvier
François LeBlanc des "Inconnus"

Pointages des matchs disputés

lundi 14 janvier 1983

Les Inconnus 0 vs les Sélects 0 (surr.)
Les "Alpines" 5 vs les "W" 0
Les "Room-hall" 2 vs les "Golden light" 4

lundi 31 janvier 1983

Les "Alpines" 3 vs les "Room-hall" 2
Les Sélects 2 vs les "Golden Light" 2 (surr.)
Les "W" 0 vs les Inconnus 4

Voici les statistiques:

Classement	PJ	PG	PP	Tot.
Lakers	4	4	0	8
Pistons	4	2	2	4
Nets	4	1	3	2
Celtics	4	1	3	2

Compteurs	PJ	Pt	Moy
Gary Fontaine (Nets)	3	48	16
Maurice Bourque (Cel.)	3	42	14
Jean-Paul Dubé (Pis.)	3	39	13
Michel Nadeau (Lakers)	3	38	13
Charles Boucher (Lakers)	3	36	12
Pierre Levesque (Lakers)	3	33	11
Michel Fontaine (Lakers)	3	32	11
Denis Gendron (Celtics)	3	28	9
Roger Bastarache (Cel.)	3	27	9
Lois-Marie Ouellet (Nets)	3	26	9

Compteurs

Noms	B	P	Pts.
M. Hrida	7	2	9
M. Blanchard	7	2	9
D. Steeves	6	3	9
Y. Boudhumadi	3	4	7
R. Buisière	4	2	6
R. Larin	4	2	6
R. Cormier	5	0	5
P. Thériault	4	1	5
J. Grant	3	2	5

Stat. Denis Bujold

Ligue intra-murale de ballon sur glace 82-83 le 1 février 1983

Classement des équipes

LIMS I

Footballers 3 vs Machine 8

buts: Étienne Thériault 1 but 0
Ihsan Boubouary 2

Vagabonds 4 vs Coucou Casse-Cou 2
buts: Jean-Paul Hrida 1
Yazid Boubouary 1
Gilles Lantegne 1

Joueur de la semaine (2 fév) Mario Parent
(16 janv.) Paul Thériault

Classement

	P.J.	P.G.	P.P.	B.P.	B.C.	P.R.	Pts.
Vagabonds 4	3	1	13	7	10	30	
Footballers	4	3	1	16	4	10	28
Machine 4	3	1	14	11	8	22	
Coucou	4	1	3	15	15	10	18
Casse-cou	3	0	2	5	13	5	11
Butteurs 3	0	3	2	4	17	4	4

Partie de la semaine:

le mercredi 9 février 20h00 Manic vs Vagabonds
21h00 Machine vs Butteurs
le vendredi 11 février 14h45 Butteurs vs Manic

